

Association LA S.E.V.E - Vacances Loisirs

10, rue Chanzy 62000 ARRAS

Projet éducatif des années 2000

PREAMBULE

Fondée en 1926, l'Association La S.E.V.E a approuvé lors de son Assemblée Générale constitutive de 1930 un projet associatif en vue de l'organisation de Centres de Vacances d'enfants et d'adolescents et de l'accueil de groupes organisés dans ses équipements dans le respect de l'article 2 de ses statuts (J.O. du 25/06/1930). Durant les 75 ans de son existence, ce projet a constamment évolué. Pour l'entrée dans le 21ème siècle, l'Association a le devoir de réfléchir et de réécrire « un Projet Educatif pour les années 2000 ». Ce document s'inscrit dans les finalités de nos Statuts. Il s'enracine dans les réflexions du fascicule « L'Enfant et nous » de 1979. Il a la volonté d'appliquer et de respecter « Les Droits de L'Enfant » et ses choix d'action et de fonctionnement se réfèrent à « La Charte de Qualité » de l'U.F.C.V. dont l'Association La S.E.V.E est adhérente.

IMPLICATIONS DU PROJET EDUCATIF

Chaque adhérent est le défenseur et le promoteur du projet Educatif de l'Association. Il participe activement aux actions et manifestations de l'Association et il a une attitude éducative et adulte permettant aux jeunes accueillis d'être structurés et sécurisés.

Le projet Educatif de la S.E.V.E sert de base aux aspirations et intentions traduites par les Equipes d'Animation dans leurs projets pédagogiques spécifiques des séjours.

I - LES VALEURS QUE NOUS DEFENDONS

L'Autonomie des individus

Les séjours sont organisés pour permettre à chacun de s'exprimer, de trouver un équilibre, de donner du sens à sa vie. En favorisant l'engagement et la prise de responsabilités, le centre de vacances aide chaque participant à se construire.

La Solidarité et l'amitié entre les personnes

L'organisation des séjours facilite la communication entre les différents partenaires et la découverte des autres. Elle permet de faire l'expérience d'une solidarité librement consentie.

L'animation des Centres de vacances tend à améliorer l'environnement personnel et collectif des jeunes et des adultes. Elle vise aussi à une meilleure qualité des relations humaines.

Le séjour donne à chacun l'occasion de temps forts, de détente et de bonheur.

Le pluralisme

La pluralité des membres de l'Association et de leurs idées garantit le développement d'une vie sociale et culturelle au service de Tous.

La vie Associative est un des moyens privilégiés de lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Ces valeurs sont issues d'un riche passé et d'une recherche associative où l'échange dans le respect des autres, voisine avec la fidélité de l'Amitié et engendre des créations nouvelles. Aujourd'hui, grâce à la capacité d'adaptation et d'évolution de chacun, « La S.E.V.E » construira les années 2000 en tenant compte de son passé. chaque acteur de l'évolution fera sien l'objectif d'une action toujours tournée vers l'accueil et l'avenir.

II - LES OBJECTIFS QUE NOUS VISIONS.

Nos séjours de vacances doivent être :

1 - Une organisation au service des Jeunes

Elle devra être adaptée aux besoins des Jeunes et permettra d'aborder de façon nouvelle les contraintes de la vie collective.

2 - Des lieux privilégiés :

- lieux de découverte et de formation par la mise à disposition de moyens : environnement naturel et humain, matériel, locaux, activités et par la vie collective inhérente à tout fonctionnement d'un centre de vacances.
- lieux de rencontre et de convivialité faisant une large place à l'accueil, au partage, à la communication, à l'écoute et à la compréhension en particulier des Petits, des exclus, des immigrés et de ceux qu'on appelle handicapés.

3 - Des espaces de vacances et de paix

Des espaces dans lesquels on fait quelque chose de nouveau, de différent, de déjà connu, librement dans le respect des règles de la vie collective.

Des espaces où l'on peut vivre avec d'autres sans vouloir agresser ou être agressé.

On proscrit la violence ou toute atteinte à la morale dans les activités, jeux, histoires ou films.

4 - Un fonctionnement en équipe d'adultes :

Tous les membres de l'équipe adhèrent aux Projets Institutionnel et éducatif de l'Association et accepte la cogestion du séjour. Ils sont en situation de responsabilité avec le souci permanent de la sécurité physique et morale des participants. Ils ont une capacité d'initiative leur permettant la prise en charge des problèmes inhérents au fonctionnement du Centre de Vacances.

III - LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE QUE NOUS POURSUIVONS.

Est inspirée du « Personnalisme communautaire » d'Emmanuel Mounier

Elle suppose un accompagnement individualisé et communautaire.

Accompagnement Individualisé

Chaque jeune est unique, différent de l'autre. Il n'a pas la même histoire, les mêmes moyens, les mêmes besoins, les mêmes aptitudes, les mêmes envies et n'arrivera pas aux mêmes résultats.

Dans la gestion des activités menées, l'équilibre est recherché entre : faire avec, donner à faire, faire à la place, laisser faire. La démarche pédagogique vise aussi à : lancer, pousser, porter, freiner, aider, encourager, provoquer, arrêter, donner.

Accompagnement Communautaire

Un centre de vacances est un lieu commun à des personnes qui partagent de l'espace, des outils, du temps, du savoir, des idées, des informations.

C'est un lieu où l'on se côtoie, se gêne, s'entraide, s'encourage, s'accueille, où l'on partage ses joies, ses peines ses difficultés et ses différences. Ce qui permet d'accueillir des jeunes légèrement handicapés (physique, psychologique)

Pour ces raisons, le « Groupe », est à considérer comme un moyen de formation.

IV - LES CENTRES DE VACANCES QUE NOUS PROPOSONS

CENTRES DE VACANCES D'ENFANTS ET CENTRES DE VACANCES D'ADOLESCENTS

Ils doivent permettre à chaque Jeune de vivre, dans un cadre adapté à son âge et à ses besoins, une vie de vacances dans laquelle il lui est possible de se développer et de s'enrichir par la participation à des activités de loisirs menées par des animateurs compétents.

Ils conduisent le Jeune hors du cadre qui lui est coutumier. Ce dépaysement n'a pas pour but unique le divertissement. Ils doivent permettre des découvertes nouvelles et riches en offrant à chacun la possibilité de participer à une ou des activités spécifiques.

Avec leurs spécificités les Centre de vacances d'Enfants et d'Adolescents proposent un temps de vie en collectivité pendant lequel les équipes éducatives du séjour aident le Jeune à participer activement à la vie collective du groupe dans lequel il est inséré.

Activités imposées, activités proposées, activités libres alternent dans le centre de vacances favorisant la participation du Jeune et mettent à l'épreuve sa faculté de choix et d'adaptation.

Les centres de vacances sont aussi un lieu de rencontres et d'échanges entre jeunes issus de milieux divers, appartenant ou non à des groupements de loisirs organisés.

Ils permettent aux jeunes de découvrir un mode original de relation avec les adultes.

Autant de visées qui, si elles se réalisent, offrent à chaque Jeune la capacité d'être plus apte à prendre en charge sa propre vie de vacances et de loisirs.

Pour atteindre ces objectifs, la S.E.V.E propose des séjours

- facilitant un regroupement par âge.
- permettant de faire un choix entre :
 - des implantations proches et des implantations lointaines.
 - des séjours à la montagne, à la mer ou à la campagne.
 - des séjours variables en durée.
 - des séjours axés sur une ou plusieurs activités dominantes.

V - LES SEJOURS QUE NOUS ORGANISONS

● L'Association

Propose des lieux, dates de séjours, elle bâtit un projet global et financier.

● Les directeurs :

- assument une responsabilité morale vis-à-vis de l'association.
- rédigent un projet pédagogique et des projets d'activités adaptés aux âges et aux désirs des jeunes accueillis et en sont les garants.
- ont un rôle formateur vis-à-vis de leurs animateurs.
- ont l'obligation d'écrire « une Lettre aux Familles et aux Enfants » ayant valeur de « contrat »
- doivent réunir leurs animateurs et le personnel pour discuter du projet pédagogique et préparer concrètement leur séjour.
- réunissent éventuellement les enfants et leurs parents avant le départ (souhaits du Ministère de la Jeunesse et des sports)
- élaborent pour les camps d'ados un livret de présentation détaillée du séjour qui est remis ou envoyé aux participants.
- Des perfectionnements pédagogiques et techniques sont organisés pour l'encadrement afin de le préparer à son travail social auprès des Jeunes accueillis.
- Un bilan annuel est fait et discuté avec le collectif des directeurs et transmis aux Administrateurs. Il tient compte des rapports mi et fin de séjour du Directeur, des contrôles effectués par la D.D.J.S. ou l'Association elle-même et des remarques des Familles et des Prescripteurs.
- Un regroupement annuel « après séjours » est programmé où tous les partenaires : Enfants, Parents, Equipes Educatives peuvent dialoguer.
- Pour notre Maison de Condette, l'action pédagogique respecte le projet spécifique de ce centre d'accueil agréé.

CONCLUSION

La S.E.V.E contribue à défendre le rôle et la place que les Associations de Centres de Vacances doivent jouer dans l'organisation de la Vie Sociale. C'est un lieu où chaque partenaire (parents, enfants, directeurs, animateurs de C.V., administrateurs) peut intervenir directement dans les problèmes qui le concernent. C'est dans l'Association elle-même que peuvent s'inventer, avec la participation de ses membres adhérents des solutions nouvelles aux problèmes sociaux et éducatifs contemporains.

Allons au devant de la vie !